

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le MERCREDI 22 DÉCEMBRE, à 15 h 32, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle des délibérations, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 18 h 52).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA (arrivée à 16 h 17, au rapport n° 21/7-006), Gérard FRANÇOISE, Ibrahim DINDAR, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN (arrivé à 16 h 06, au rapport n° 21/7-003), Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, François JAVEL, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Henriette BABET, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Monique ORPHÉ		par Audrey BÉLIM
Dominique TURPIN		par Jacques LOWINSKY
Éric DELORME		par Gérard FRANÇOISE
Érick FONTAINE		par Véronique POUNOUSSAMY
Aurélie MÉDÉA	(toute la durée de la séance)	par Jean-Max BOYER
Michel LAGOURGUE		par Henriette BABET
Jean-Régis RAMSAMY		par Wanda YENG-SENG
Vincent BÈGUE		par Jean-Pierre HAGGAI
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY		par Noela MÉDÉA

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (44 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part (en leur nom personnel et/ ou comme mandataires) aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-001
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			
<hr/>			
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-020
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			
<hr/>			
(4) <i>Aurélie MÉDÉA</i> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	CAP	
- Éricka BAREIGTS	présidente	CDÉ	
- Christelle HASSEN	déléguées / ville		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
<hr/>			
- Marie-Anick ANDAMAYE	lien de parenté	BCD	
<hr/>			
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-025
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			

→ voir page suivante

## ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
(4) <b>Aurélie MÉDÉA</b> (mandataire : Jean-Max BOYER) - <b>Jean-Max BOYER</b>	délégués / ville	CROUS	21/7-025
(4) <b>Aurélie MÉDÉA</b> (mandataire : Jean-Max BOYER)	lien de parenté lien de parenté partenaire partenaire	AMAJEVIR Kréolide CAP Prévention PÉI	
- <b>Philippe NAILLET</b>	lien de parenté	ADRIE	
- <b>Éricka BAREIGTS</b>	présidente	MLN	
- <b>Jacques LOWINSKY</b>	délégué(e)s / ville		
- <b>Raihanah VALY</b>			
- <b>Gérard FRANÇOISE</b>			
- <b>Christèle BEAUMIER</b>			
- <b>David BELDA</b>	délégué / département		
- <b>Éricka BAREIGTS</b>	présidente	CDÉ	
- <b>Christelle HASSEN</b>	déléguées / ville		
- <b>Claudette CLAIN</b>			
- <b>Joëlle RAHARINOSY</b>			
- <b>Nouria RAHA</b>			
- <b>Noëla MÉDÉA MADEN</b>			
- <b>Arnaud HUGUET</b>	vice-président	OMS	
(5) <b>Vincent BÈGUE</b> (mandataire : Jean-Pierre HAGGAI)	salarié de la structure	SGH	21/7-031
(1) <b>Dominique TURPIN</b> (mandataire : Jacques LOWINSKY) - <b>Jacques LOWINSKY</b>	élus délégués	PRUNEL	21/7-032
- <b>Gilbert ANNETTE</b>	délégués / CINOR	ÉPFR	21/7-033 et 21/7-034
- <b>Jean-François HOAREAU</b>			
- <b>Julie PONTALBA</b>			
- <b>Benjamin THOMAS</b>			
(1) <b>Dominique TURPIN</b> (mandataire : Jacques LOWINSKY) - <b>Jacques LOWINSKY</b>	élus délégués	PRUNEL	

CCAS	Centre communal d'Action sociale de Saint-Denis	CAP	Club Animation Prévention
CDÉ	Caisse des Écoles de Saint-Denis	BCD	Basket Club dionysien
CROUS	Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires de la Réunion (Théâtre Vladimir Canter)	... PÉI	Prévention par des Pratiques éducatives informelles
ADRIE	Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement	MLN	Mission locale nord
OMS	Office municipal des Sports de Saint-Denis	SGH	Secrétariat général des Hauts
ÉPFR	Établissement public foncier de la Réunion	CINOR	Communauté intercommunale du nord de la Réunion
(1)... (5)	absents à la séance		

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Virgile KICHENIN	arrivé à 16 h 06	au rapport n° 21/7-003
Julie PONTALBA	arrivée à 16 h 17	au rapport n° 21/7-006
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 16 h 51	au rapport n° 21/7-010
	revenu à 16 h 55	au rapport n° 21/7-011
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 16 h 52	au rapport n° 21/7-011
	revenue à 17 h 15	au rapport n° 21/7-018
Yassine MANGROLIA	sorti à 16 h 57	au rapport n° 21/7-012
	revenu à 17 h 09	au rapport n° 21/7-017

La maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de ville de Saint-Denis, le VENDREDI 24 DÉCEMBRE 2021, et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 44 sur 55.

**OBJET**            **Développement durable**  
Rapport 2021 sur la situation en la matière de la commune de Saint-Denis

---

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel répondant aux obligations posées par l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) qui soumet les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à l'obligation de présenter, préalablement au débat sur le budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les actions entreprises par la collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la ville de Saint-Denis aux défis nationaux, européens et internationaux dans ce domaine.

Il met ainsi en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville au travers du prisme des cinq finalités du développement durable :

- lutter contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère,
- préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources,
- renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations,
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables.

Chacun de ces axes est illustré au travers des sept thématiques suivantes définies par la ville pour embrasser au plus près l'exercice des compétences municipales :

- mobilité,
- biodiversité, espaces verts et nature,
- maîtrise de l'énergie, réduction des gaz à effet de serre,
- consommation et production responsables,
- lutte contre les discriminations et réduction des inégalités,
- participation citoyenne,
- épanouissement et bien-être.

**Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.**

**OBJET**        **Développement durable**  
Rapport 2021 sur la situation en la matière de la commune de Saint-Denis

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 21/7-007 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre MARCHAU - 3ème adjoint au nom des commissions « Ville Ecologique » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**(pas de vote)**

Prend acte du rapport ci-annexé sur la situation de la commune de Saint-Denis en matière de développement durable.





# RAPPORT

## Développement durable



# 2021

## EDITO

## LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

### Les 17 ODD

#### **1. Saint-Denis engagée dans la promotion des mobilités actives et durables**

La pratique du vélo et des mobilités douces encouragée

Des transports en commun en développement

Des actions pour pacifier la circulation routière

#### **2. Saint-Denis, ville verte et nature**

Une politique ambitieuse en faveur du développement de la nature en ville

Une ville propre et des espaces verts durablement gérés

Une biodiversité animale et végétale protégée

#### **3. Saint-Denis face aux défis de la transition énergétique**

La lutte contre le gaspillage énergétique, une priorité

Des énergies renouvelables en essor

#### **4. Saint-Denis, vers une consommation et production responsables**

Une politique de tri des déchets et de promotion du recyclage

La lutte contre le gaspillage encouragée

Une économie de proximité en développement

#### **5. Saint-Denis, ville fraternelle engagée dans la réduction des inégalités et la lutte contre les discriminations**

La lutte contre la précarité, une priorité

Un soutien à l'insertion professionnelle et pour l'accès à l'emploi

L'inclusion des personnes en situation de handicap

La lutte contre la fracture numérique

Une politique de lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes

#### **6. Saint-Denis, ville citoyenne encourageant la participation de chacun**

L'implication des dionysiens encouragée

Des associations soutenues et accompagnées

#### **7. Saint-Denis, ville ambitieuse visant l'épanouissement et le bien-être de tous**

Un soutien aux dionysiens de tous âges

La promotion du sport et de la santé

Un accès à la culture pour tous





Le lundi 9 août 2021, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) publiait un rapport des plus alarmants, alertant sur l'accélération du changement climatique et ses graves implications : événements météorologiques plus fréquents et plus intenses, dépassement du seuil de réchauffement mondial de +1,5° entre 2021 et 2040, probabilités de « points de bascule »...autant d'éléments qui nous appellent collectivement à réagir au plus vite et de manière forte pour limiter notre impact sur le réchauffement climatique. Parallèlement, la crise sanitaire de la Covid19, en mettant chacun à rude épreuve, nous a rappelé à quel point la solidarité et l'entraide étaient nécessaires pour soutenir les habitants, en particulier les plus fragiles.

La ville de Saint-Denis a donc à cœur de relever ces défis et s'efforce de mener une politique verte, solidaire, au plus près des préoccupations des dionysiens, afin de s'inscrire dans une démarche plus globale de développement durable. Elle conduit, au travers de ses politiques municipales et de son projet urbain, l'ambition d'un développement équilibré de son territoire. En effet, en tant que chef-lieu de la Réunion et plus grande commune de l'outre-mer français, la ville est directement concernée et pleinement actrice de cette transition. À cet égard, elle construit, en lien avec ses

partenaires, les conditions d'une transition écologique et d'un modèle de ville durable qui concilie les exigences d'une solidarité qui rassemble, d'un développement responsable et d'un vivre-ensemble apaisé. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, plusieurs solutions, services, projets ont été réfléchis et mis en place durant l'année passée, en lien avec les axes forts du projet municipal : l'écologie, la fraternité, la citoyenneté ou encore la jeunesse. Mais les acteurs d'une ville durable, ce sont aussi et surtout ses habitants : ainsi, la Ville de Saint-Denis, dans une démarche de concertation et de démocratie participative, a fait appel aux dionysiens pour qu'ils puissent se faire entendre et agir directement pour une transition écologique, partagée et solidaire.

En présentant les actions menées sur le territoire de la Ville de Saint-Denis, le rapport est une occasion et un rendez-vous annuel pour rendre compte aux dionysiens de ce qu'a fait la Ville en matière de développement durable. Il constitue une synthèse de l'action conduite par la Collectivité en montrant la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions mais également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la Collectivité et celui des services municipaux.

# LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel répondant aux obligations posées par l'article 255 de la loi n°2010 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) qui soumet les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à l'obligation de présenter, préalablement au débat sur le budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les actions entreprises par la collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Saint-Denis aux défis nationaux, européens et internationaux dans ce domaine.

Il met ainsi en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville au travers du prisme des cinq finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources
- Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables

L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la mise en cohérence des politiques publiques en matière de développement durable pour éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires.

Les actions présentées se liront au regard des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) définis dans l'Agenda 2030 des Nations Unies adopté en septembre 2015 : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

# 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**ODD 1 - Pas de pauvreté** : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

**ODD 2 – Faim zéro** : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

**ODD 3 – Santé et bien-être** : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**ODD 4 – Éducation de qualité** : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

**ODD 5 – Égalité entre les sexes** : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**ODD 6 – Eau propre et assainissement** : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

**ODD 7 – Énergies propres à un coût abordable** : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

**ODD 8 – Travail décent et croissance économique** : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**ODD 9 – Industries, innovations, infrastructures** : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

**ODD 10 - Inégalités réduites** : réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

**ODD 11 – Villes et communautés durables** : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

**ODD 12 – Consommation et production responsables** : établir des modes de consommation et de production durables

**ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques** : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

**ODD 14 – Vie aquatique** : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

**ODD 15 – Vie terrestre** : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

**ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces** : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

**ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs** : renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



# 1. Saint-Denis, engagée dans la promotion des mobilités actives

Les ODD prioritairement concernés :



Être une ville durable, c'est proposer aux dionysiens des moyens de transports alternatifs, alors même que 60% de leurs déplacements se font en voiture, souvent pour des distances inférieures à 3 km. En développant des mobilités plus douces et plus vertes, et donc en limitant la pollution sonore et aérienne engendrée par les 80 000 véhicules qui la traversent quotidiennement, Saint-Denis veut améliorer le cadre de vie de chacun à travers plusieurs axes. Pour répondre aux engagements d'une ville dynamique en matière de promotion et développement des mobilités douces, Saint-Denis engage des actions pour réguler la présence des voitures en ville.



## La pratique du vélo et des mobilités douces encouragée

La ville de Saint-Denis s'attache à améliorer les conditions de circulation pour les vélos, mobilité d'avenir qui allie activité physique et préservation du climat. L'objectif est de laisser la possibilité aux usagers de traverser le territoire de Saint-Denis sans discontinuité et en sécurité, et ce notamment en passant des 30km de pistes actuelles à 60km.

### ► Le développement des itinéraires de pistes cyclables

- # Réaménagement des rues Marcel Pagnol et Malartic sur 450 et 500 mètres afin de créer des voies cyclables
- # Coloration de 6 km de pistes et bandes cyclables afin de renforcer leur visibilité et d'améliorer la lisibilité des continuités d'itinéraire sur le Boulevard Sud et la rue Philibert Tsiranana



### ► Une politique de développement des aménagements vélos

Inauguration de 4 stations en libre-service de vélos à assistance électrique pour tenir compte du relief de Saint-Denis.

### ► Des actions de sensibilisation pour inciter à la pratique du vélo

- # Pour sensibiliser les habitants, et en particulier les plus jeunes, à la pratique du vélo, la ville a lancé en aout 2021 son programme « **Savoir Rouler à Vélo** ». Cette année, les éducateurs de la ville sont intervenus dans 9 écoles pour accompagner 675 élèves de CM1 dans l'apprentissage du vélo.





SAVOIR ROLLER À VÉLO

## Saint-Denis engage les jeunes dans la mobilité douce

À Saint-Denis, dès le CM1, les élèves vont bénéficier de la formation « Savoir rouler à vélo ». L'objectif est, qu'avant l'entrée au collège, chaque enfant sache se déplacer à vélo sur la voie publique, en toute sécurité. Le dispositif, mis en place par la direction des sports, la direction de l'éducation et le rectorat, constitue l'héritage du Plan Vélo de la commune.

Désormais, c'est le transport doux qui sera privilégié à Saint-Denis. Dans la continuité du Plan Vélo, visant à désengorger la ville en encourageant les alternatives à la voiture, la commune de Saint-Denis a mis en place un atelier « Savoir Rouler à Vélo ». Problématique de départ : chaque jour, 80 000 voitures roulent à Saint-Denis en provenance de l'Est ou de l'Ouest. Et pas moins de 60 000 véhicules circulent sur la commune. Des flux importants qui créent de nombreux embouteillages. Il faut donc réorganiser la ville. Et pour ça, le vélo apparaît comme un remède miracle. Jérôme Lévesque, responsable et coordinateur du projet, souligne sur l'importance de l'initiative : « On se rend compte qu'en matière beaucoup d'enfants ne savent pas faire de vélo. Sur une classe de 25, quasiment la moitié ne sait pas faire de vélo sur la voie publique. De plus, on a dû commencer à changer les mentalités, de changer le tour comme à la Réunion. Il est important de montrer aux jeunes qu'il existe plein d'alternatives. » S'agit-il d'un bon pour la santé et non polluant, il est vrai que la pratique du vélo présente que des avantages. Des avantages qui séduisent Graciella Bela, mère accompagnatrice : « C'est évident que ma fille puisse être autonome. J'aimerais qu'elle aille à l'école en à son sport à elle. Et que plus tard elle réfléchisse sur

la nécessité de se déplacer en voiture ou à vélo. » « Faire un enfant motorisé, c'est un appareil comme le voiture », c'est avec ces mots que Assad Lagar, professeur de CM1 à l'école Henri Durand, argumente l'implication de ses élèves aux ateliers vélo.

« Sensibiliser les adultes de demain »

Des enfants qui, à la fin des dix séances, recevront un permis vélo. Ce diplôme attestera d'une formation complète au vélo. Au-delà de maîtriser sa bicyclette, qui se délimite en quatre points fondamentaux, l'équilibre, le freinage, le virage et la propulsion. Ces élèves seront surtout formés à circuler dans un environnement où la voiture est prioritaire. Une nécessité pour Anthony Chieffo, éducateur vélo à la ville de Saint-Denis, « c'est primordial que les jeunes apprennent à utiliser les transports doux. En plus, sur le plan physique, la pratique d'une activité comme le vélo est essentielle pour leur croissance. »

En effet, la pratique du vélo se fait de plus en plus rare, comme le stipule Jérôme Pépin, « avec les nouvelles technologies, les enfants font moins d'activité sportive. Pour les parents, l'engagement est plus en retard à la maison avec un écran, que dans la rue en



Savoir rouler ne fait pas tout, il faut surtout apprendre à partager la voie publique. (Photos Philippe Chan Cheung)



C'est au vélodrome de Champ-Fleuri que sont organisés les ateliers d'apprentissage au vélo.

attiré de faire du vélo. C'est aussi dans cette optique que les ateliers sont mis en place, au jeune à leur sécurité mais aussi à leur santé. »

Penser à leur santé, mais également à celle de la planète, comme le précise le professeur des écoles Assad Lagar : « C'est important de les sensibiliser sur les bénéfices environnementaux de la pratique du vélo. Dans notre programme, on travaille sur la pollution des villes. Parents et enseignants se doivent de sensibiliser les plus jeunes de manière complémentaire. » Un projet ambitieux pour la ville et à très long terme donc. Pour cette année, l'opération a ciblé 9 écoles, dans 5 circonscriptions.

C'est 650 enfants qui seront diplômés du « Savoir rouler à vélo », « c'est un objectif pour la commune », s'exclame Eric Medoc, directeur des mobilités de la commune.

Le tout voiture, c'est fini

Changer les mentalités, changer les habitudes de déplacement, voilà le gros chantier de la ville de Saint-Denis. Un chantier qui, comme l'explique Lysette Peyregne, directrice de la communication de la ville, « est une question qui doit être traitée de manière globale. D'abord, c'est pas que communal, il est départemental,

mais aussi régional. » La directrice continue son argumentation sur la commune : « Il y a une grosse envie de progression ici à Saint-Denis. La moyenne des trajets en voiture fait moins de 5 km. Ce sont des trajets courts, réalisables à vélo. Il faut alors réhabiliter la ville à cette pratique. » Réhabiliter la ville, changer les mentalités, rien d'évident selon Eric Medoc qui qualifie le projet de « difficile, car on a des réticences à changer nos habitudes. Il va falloir beaucoup de pédagogie et être convaincant. D'abord à travers du mal de se débarrasser de ses habitudes. C'est tout une chaîne de déplacement qui doit être mise en œuvre pour que ça fonctionne. Le chan-

gement mental passe par l'incitation. » Inciter les usagers à changer leur mode de fonctionnement, n'est pas une mince affaire. Mais la commune semble déterminée et pour cela, déjà commencé les travaux. Pour exemple, la coloration de bande cyclable comme l'explique Lysette Peyregne : « Les bandes cyclables ont été colorées en jaune pour faciliter le partage de la voie publique. Mais on a aussi pour projet de doubler les pistes cyclables, de passer de 30 km à 60 km d'ici 2026. » Une nouvelle ère approche pour les usagers de Saint-Denis : soyez prêts, la mobilité douce arrive à grand pas.

Benjamin COHEN

- # La semaine du développement durable qui s'est déroulée du 7 septembre au 8 octobre 2021 a été l'occasion de proposer au public des ateliers de mobilité durable animés par l'association d'insertion par l'économie (ALIE)

- # **Des ateliers de réparation de vélos** sont proposés toute l'année et pendant la semaine européenne du développement durable par l'association Véloklunik



**ATELIER "VÉLO PARTICIPATIF"**  
 LE VENDREDI 29 MAI 2021, DE 13H30 À 16H30,  
 À LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN LORRAINE  
 10, RUE DES PIERRES DE LUNE

WWW.SAINTDENIS.RE



DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2021  
 SEMAINE EUROPEENNE  
 DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
 SAMEDI 25 SEPTEMBRE  
 BIBLIOTHÈQUE ALAIN LORRAINE  
 VENEZ RÉPARER VOTRE VÉLO GRATUITEMENT !  
**VÉLO KLINIK**



## Des transports en commun en développement

Entre les émissions de gaz à effet de serre qui ont augmenté de 20% entre 2004 et 2017 sur le territoire de la CINOR, mais aussi les accidents, le coût d'entretien moyen de 6000€ par an et par véhicule, et les embouteillages qu'il n'est plus nécessaire de décrire sur l'île, la voiture est loin d'être le moyen de transport idéal. Afin d'encourager chacun à effectuer ses déplacements quotidiens de manière plus propre et durable, la Ville de Saint-Denis s'attache donc à développer son offre de transports en commun, aussi bien quantitativement que qualitativement. Parallèlement, permettre à chacun, y compris aux plus jeunes, de se déplacer de manière plus propre à moindre coût est une priorité.

- # **Le téléphérique** : La 1ère ligne reliant Bois de Nèfles, le Moufia et le Chaudron en seulement 15 minutes sera mise en service par la CINOR en décembre 2021. Elle permettra de transporter quotidiennement près de 6100 dionysiens.

### Le téléphérique en chiffres :







- # **La gratuité des bus** : Depuis le 1er janvier 2021, 5 177 jeunes dionysiens de 19 à 20 ans bénéficient de la gratuité des bus, au même titre que les 6 - 18 ans qui étaient déjà concernés par cette mesure. Au total, 18 000 bénéficiaires actifs voyagent aujourd'hui sur le réseau Citalis. L'objectif est d'étendre cette tarification sociale et solidaire à l'ensemble de la jeunesse de Saint-Denis jusqu'à 26 ans, et ce d'ici 2024.



## Des actions pour pacifier la circulation routière

Tenant compte de l'omniprésence des voitures dans les rues dionysiennes, et pour préserver la tranquillité sonore, la sécurité des piétons et cyclistes, mais aussi réduire la consommation de carburant des automobilistes et donc la pollution, la ville de Saint-Denis s'attache à ralentir la vitesse de circulation dans les quartiers.

- # **Limitation à 30km/h** : Des panneaux limitant la vitesse à 30km/h ont été installés dans 2 secteurs : La Source et Vauban-Camélias-Marcadet. D'autres seront

prochainement mis en place au Chaudron et au Centre-ville, pour un total de cent panneaux répartis sur le territoire de la commune.







## 2. Saint-Denis, belle, verte et nature

Les ODD prioritairement concernés :



**Préservation de la faune et de la flore, rafraîchissement par le sol et l'ombrage, captation du carbone, filtrage de l'air, absorption des eaux de ruissellement, diminution du bruit, espaces verts ouverts à tous, cadre de vie esthétique et agréable...les bénéfices de la nature en ville sont nombreux. C'est pourquoi la ville mène une politique engagée dans le verdissement de ses quartiers et la protection de sa biodiversité.**

**De plus, une ville durable, c'est aussi une ville propre qui gère ses déchets de façon éco-responsable. La municipalité comme les habitants ont un rôle à jouer. Consciente de l'enjeu, la ville de Saint-Denis a mis en place un plan propreté et encourage les initiatives citoyennes.**



## Une politique ambitieuse en faveur du développement de la nature en ville

### ► Une dynamique forte de créations d'espaces verts

- # **Projet « Un arbre une naissance »** : En 2021, dans le cadre du projet « *Un arbre une naissance* », des arbres ont été plantés sur une surface de près de 7600m<sup>2</sup>. Pour chaque venue au monde, une espèce endémique ou exotique non envahissante est plantée. L'objectif est de créer des îlots végétalisés type forêt urbaine qui rassembleront un total de 12 000 arbres ou arbustes. La grande variation d'espèces plantées permettra d'embellir nos espaces verts tout en captant une partie du CO<sub>2</sub> émit par la ville, en favorisant le développement de la biodiversité et en créant des espaces ombragés propices à la détente. La Ville s'attache à conserver cette biodiversité en terme de nombre d'essences diverses mais aussi de biodiversité génétique.



- # Suite aux intempéries, les **talus de la Maternelle H. Lebert** ont été traités en choisissant des végétaux adaptés aux aléas climatiques et qui contribuent au verdissement des abords de l'établissement.
- # **Aménagement d'espaces verts de proximité** : Afin de permettre à tous d'accéder à la nature près de chez soi, la municipalité a mené une politique de développement de ses espaces verts avec l'inauguration du jardin Mérencienne, du square Vauban et de l'aire de convivialité du Bois de Nêfles, l'aménagement de 6 poches fleuries et vertes



sur la Route Nationale 2, la mise en place de jardinières aromatiques ou encore la végétalisation dans le parc urbain du Coeur Vert Familial.



- # **Développement des forêts urbaines** : Les travaux de destruction de l'ancienne bibliothèque du Barchois ont été lancés, afin de la remplacer par une micro-forêt urbaine. L'ensemble des matériaux qui composent cet ancien bâtiment désaffecté sera intégralement recyclé.
- # **Verdissement des écoles** : Afin d'apporter des solutions de confort thermique en terme de verdissement, les services de la municipalité sont intervenus dans différentes écoles de la ville, en mettant en place des plantations pleine terre, des plantes grimpantes sur support de type treillis et pergola, des murs végétaux, des mini forêts urbaines... C'est ainsi que la DEPECV a pu intervenir en lien avec la Direction de l'Education et le personnel pédagogique, notamment dans l'école primaire Philippe Vinson, l'école maternelle des Badaniers, l'école maternelle Mollard ou encore l'école de Bellepierre.

► **L'accompagnement des porteurs de projets de jardins partagés et la dynamique des jardins collectifs**

Il existe à Saint-Denis 3 grands types de jardins collectifs :

- les jardins familiaux qui permettent à des familles de cultiver des parcelles louées par la municipalité
- les jardins d'insertion, qui sont des parcelles mises à disposition d'associations pour des missions solidaires afin de former des personnes éloignées de l'emploi
- les jardins partagés, qui peuvent être gérés par des associations ou des collectifs.



L'année 2021 a vu se développer les jardins collectifs au sein de la Ville de Saint-Denis, qui a soutenu les différents acteurs œuvrant au quotidien pour ces espaces de convivialité et de

bien-être. Ce soutien passe par un recensement des associations et particuliers engagés dans ces projets, mais surtout par la mise à disposition des espaces du domaine public en friche. Au total, ce sont 18 jardins collectifs et partagés actuellement recensés qui sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Nom du jardin	Quartier
Jardin des Azalées	Brûlé
Espace végétalisé des Églantines	Moufia
Jardin Vauban	Vauban
Jardin de la SREPEN	Marcadet
Association ti jardin des Camélias	Camélia
Jardin de Brulys	Camélia
Jardin rond point des manguiers	Camélia
Jardin de la kour	Camélia
Jardin bois de Nèfles	Bois-de-Nèfles
Jardin écologie Camélias	Camélia
Jardin de la cité Roland Garros	Moufia
Jardin des Calebassiers	Moufia 2
Jardin Kaloupilé Moufia 2	Moufia 2
Jardin potager de primat	Primat
Jardins familiaux du Chaudron	Chaudron
Jardin maillons de l'espoir	Source
Zardin tonton	Vauban
Jardin pédagogique de la maison Roger	Brûlé



**FOCUS : Le jardin de Brulys** : Ce jardin, situé dans le quartier des Camélias, a pris une ampleur particulière cette année, grâce à l'investissement des habitants et de l'Académie Intergénérationnelle des Camélias. Ainsi, les dépôts sauvages aux pieds des immeubles ont été remplacés par des arbres fruitiers et autres plantations, améliorant considérablement le cadre de vie des habitants.





- # **Candidate à l'appel à projets « Quartiers fertiles » lancé en 2020 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), Saint-Denis a été récompensée au niveau national pour son projet portant sur le secteur PRUNEL. Celui-ci se fonde sur la création de 5 jardins familiaux et d'une ferme urbaine dans un parking sous-terrain non utilisé par la Ville.**
- # **Tous au jardin !** La semaine européenne du développement durable a été l'occasion d'ouvrir les jardins de la ville au public : jardins partagés du Chaudron ( association Runaction ), jardins de cocagne ( ALIE ), jardins du Brulys. Par cette action, la ville a entendu sensibiliser le public à l'intérêt de la création des jardins collectifs en ville.



## Une ville propre et des espaces verts durablement gérés

- # **Opération Netoy Nout Vil** : Saint-Denis, aux cotés de la Cinor et de ses partenaires associatifs a mené les opérations Netoy Nout Vil, dont le but est d'améliorer la propreté des rues et de prévenir la propagation de la dengue tout en sensibilisant la population aux enjeux du recyclage des déchets. Cette année 2 éditions ont eu lieu, en juin et en septembre.



- # Le 22 septembre a été inauguré le **1er site de compostage multimodal de biodéchets** au sein des jardins familiaux du Chaudron. L'idée est de valoriser efficacement les matières organiques, afin de régénérer les sols et d'éliminer l'utilisation de produits chimiques, et ce sur un périmètre couvrant 2,5 hectares. Ce projet, mené par l'association Run Action, a été en partie financé par la mairie.





- # **Opération Tous au compost** : La ville s'est engagée dans l'opération Tous au compost avec le Réseau Compost Citoyen. Plusieurs actions ont été organisées dans ce cadre pour informer et sensibiliser la population à l'utilité du compostage.



- # **Installation de caméras mobiles** pour lutter contre les dépôts sauvages

## Une biodiversité animale et végétale protégée

- # **Jours de la Nuit** : Cette année, dans le cadre de l'opération « Les Jours de la Nuit », 1800 luminaires ont été éteints sur la période du 1er au 27 avril, dans plusieurs monuments et bâtiments publics dont la cathédrale ou le monument aux morts, mais aussi sur un grand nombre d'axes routiers comme la Rue de Paris ou l'Avenue de la Victoire. C'est avant tout un objectif de sensibilisation aux effets de la pollution lumineuse qui a été poursuivi. En effet, une réelle réflexion doit être menée sur la nécessité de maintenir l'éclairage de certaines infrastructures publiques : la pollution lumineuse affecte deux oiseaux endémiques de La Réunion, le pétrel de Barau et le pétrel Noir de Bourbon, tandis que la consommation d'énergie de ces éclairages est conséquente sans être pour autant indispensable.



- # **Exposition sur la biodiversité marine** : La ville a accueilli l'exposition Biodiversité marine de l'association Sciences Réunion du 17 septembre au 10 octobre 2021 à l'occasion de la semaine européenne du développement durable et de la journée mondiale de la Mer, afin de sensibiliser le public aux enjeux de la protection de la faune et de la flore sous-marines locales à l'aide de panneaux informatifs ludiques.



- # **Proposition au Conseil municipal de novembre 2021 sur l'adoption de la convention d'application** de la charte du parc avec le Parc National, visant à protéger le patrimoine naturel des Hauts de Saint-Denis.
- # **Animation d'ateliers de sensibilisation par l'Académie des Camélias**, intervenant dans 5 écoles de la ville sur des thématiques liées à la biodiversité et au respect de l'environnement.
- # **Chantier participatif** de lutte contre les espèces invasives en partenariat avec la SREPEN.



DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2021  
SEMAINE  
EUROPÉENNE  
DU  
DÉVELOP-  
PEMENT  
DURABLE



**SAMEDI 2 OCTOBRE  
MAMODE CAMP**

CHANTIER PARTICIPATIF :  
LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

**PROTEZ' NOUT FORÊT**



### 3. Saint-Denis face aux défis de la transition énergétique

Les ODD prioritairement concernés :



La maîtrise des énergies est un des leviers majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, en tentant de réduire sa consommation énergétique et en s'orientant vers la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables, la Ville s'engage à lutter contre le réchauffement climatique, préserver les ressources naturelles et réduire ses rejets de Co2.

#### La lutte contre le gaspillage énergétique, une priorité

Il est nécessaire d'économiser l'énergie existante, en développant des technologies plus vertes et plus avancées. Pour 2021, selon le budget primitif, la ville prévoit une baisse de 100 000€ pour ses dépenses en électricité.

► La modernisation progressive du réseau d'éclairage public

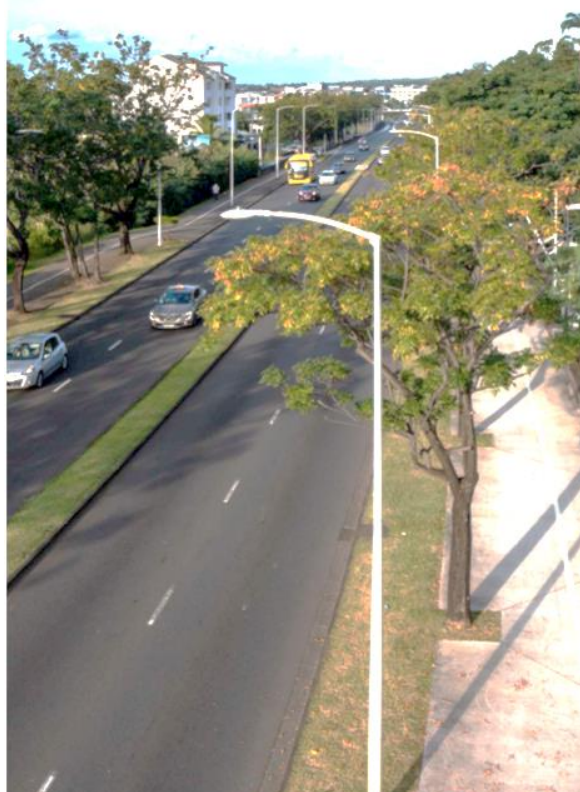


Composé de 18000 points lumineux, le réseau d'éclairage public de la Ville fait l'objet d'opérations visant à la rénovation de l'ensemble de ses installations.

À cet effet, les services municipaux remplacent systématiquement les luminaires par une technologie LED qui, en plus de permettre une importante diminution de la consommation électrique et des frais de maintenance du fait d'une durée de vie de 25 ans, assure une luminosité plus efficace.

Le programme de remplacement des ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure s'est ainsi poursuivi en 2021 avec la mise en place de 1125 lanternes LED principalement localisées dans les rues Malartic, Victor Schoelcher, Pasteur 2, José Michel, La Source, chemin Père Raimbault pour un coût total de 300K€.

Au total, ce seront 5000 lampadaires de plus de 20 ans qui seront remplacés dans les années à venir par des points Led lumineux reliés à un logiciel de supervision. Ce système pilotable permettra à la ville d'éteindre plus facilement les réverbères durant la saison délicate d'envol des pétrels et d'économiser 20% des 1,2 millions d'euros qu'elle paye chaque année.





► **Une politique de rénovation pour des bâtiments résilients et économes en énergie.**

- # **Participation de la Ville au projet OMBREE** dont le CAUE de la Réunion est lauréat. Le but est d'aménager des écoles, bâtis et cours de récréation adaptés au climat afin d'obtenir un confort thermique réel sans recours systématique à la climatisation. Ce projet se fera en partenariat entre la commune, la direction de l'école, les parents d'élèves, les associations hors temps scolaire, les architectes, le paysagiste, le rectorat et les Comités d'Action Citoyenne. L'objectif est de concevoir sur la base d'une concertation élargie un programme novateur sur l'aménagement des cours d'écoles. Pour cela la commune mettra à disposition du CAUE tous les documents et compétences internes permettant la réalisation de sa mission.
- # **Travaux d'étanchéité et de remplacement de toiture** dans les écoles suivantes : école élémentaire H. Dunant, école maternelle Bringelliers, Groupe Scolaire Eglantines Relance, école élémentaire Champ Fleuri, école maternelle P. Vinson, école élémentaire Saint-Bernard, école élémentaire Topazes, groupe scolaire les Bancouliers.
- # **Mise en œuvre d'une isolation thermique** du plafond et vérification de l'étanchéité de la toiture de la salle de motricité de la maternelle J.B. Brossard.
- # **Signature d'un protocole d'accord** en février 2021 entre la mairie et la SHLMR sur un projet de réhabilitation du quartier du Ruisseau visant la lutte contre le gaspillage énergétique

## Des énergies renouvelables en essor

**La ville de Saint-Denis œuvre à la production d'électricité plus verte, en développant notamment l'implantation de centrales photovoltaïques.**

- # **Lancement des travaux sur le site de Champ-Fleuri**, qui accueillera une surface de panneaux solaires de 7000 mètres carrés pour une puissance de 1 MWc. La livraison de ce site est prévue pour fin 2021.



### **Une administration exemplaire**

Acquisition de 44 photocopieurs (près de 20% du parc existant) à basse consommation d'énergie pour un total de 180 000€.

Mise en place d'un système de commande pour éteindre tout le bâtiment de la mairie de nuit

# Saint-Denis, vers une consommation et production responsables

Les ODD prioritairement concernés :



Aujourd'hui, il semble essentiel de modifier collectivement nos modes de consommation et de production, afin d'aller vers un système plus durable, tourné vers l'économie circulaire. Cela passe par la lutte contre le gaspillage mais également par la revalorisation et le tri, afin de se prémunir de la pollution directe que constituent les rejets de déchets dans la nature et de diminuer l'impact environnemental de nos consommations et productions. De plus, consommer et produire de façon responsable, c'est aussi soutenir les entreprises locales et les circuits courts.

## Une politique de tri des déchets et de promotion du recyclage

- # Lancement de la campagne de promotion du tri à la source des bio déchets des ménages en mars 2021. Cette action, amorcée par la CINOR sur le territoire de Saint-Denis, consiste en la distribution de bio-seaux et de sacs compostables dans les quartiers. En complément, des opérations de sensibilisation en porte à porte avec la remise d'une brochure ont été organisées.



- # Sensibilisation des familles sur le tri des déchets par l'Académie des Camélias, en partenariat avec la CINOR, l'Adrie et l'association Elle Hit.

- # La Ville de Saint-Denis s'est engagée à accueillir sur son territoire l'**expérimentation sur 2 ans d'une implantation d'un point d'apport de la société FOURMIZE REUNION** sur son territoire, afin de gratifier les citoyens qui trieront et apporteront leurs déchets valorisables.
- # **Exposition sur le recyclage.** Afin de sensibiliser le public à l'utilité du recyclage, l'hôtel de ville a accueilli du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021 une exposition itinérante sur la thématique.





## La lutte contre le gaspillage encouragée

- # **Lancement de l'expérimentation des repas solidaires** dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des cantines de deux écoles de La Montagne et de Saint-François. Ainsi, depuis septembre 2021, les surplus alimentaires sont désormais mis en barquettes afin d'être redistribués par les associations partenaires de l'opération aux plus démunis. Actuellement, ce sont 120 repas chauds qui sont distribués chaque semaine. Cette démarche a vocation à être étendue à l'ensemble des quartiers de la ville.



- # Et parce que réduire nos déchets passe aussi par une réflexion sur nos modes de consommation, la ville de Saint-Denis a adopté un **Nouveau Règlement Local de Publicité** le 31 octobre 2020. Il comprend l'ajout d'une règle de densité de panneaux publicitaires limités à 1 par unité foncière, l'ajout d'une plage d'extinction nocturne pour les publicités, pré-enseignes et enseignes lumineuses (de 21h à 7h) ainsi que la réduction de la surface maximale autorisée des bâches en ZP4 à 8m<sup>2</sup>.

## Une économie de proximité en développement

Saint-Denis, afin d'encourager la consommation et la production locale, a mené diverses actions en 2021 pour soutenir les entreprises et commerces dionysiens :

- # **Accompagnement des entreprises dans les Ecobox** : La ville a continué cette année à soutenir les primo-entrepreneurs des Ecobox, notamment en gérant les équipements (fleurissement, embellissement, signalétique...). Actuellement, 85 Ecobox sont implantés sur le territoire de la ville, répartis en 19 villages. Ces dispositifs, en plus de permettre aux entrepreneurs dionysiens de se lancer dans des conditions favorables, donnent la possibilité aux consommateurs de satisfaire leurs besoins essentiels à une courte distance à pied ou à vélo de leur domicile.



- # **Extension des animations commerciales du centre-ville aux quartiers** : En partenariat avec l'association des commerçants, la municipalité s'est attachée en 2021 à coordonner plusieurs actions commerciales (nuit des soldes, Saint-Valentin, Braderie Commerciale, Fête des mères et des pères, etc), leur but étant de renforcer l'attractivité économique du centre-ville. En 2022, cette logique continuera à s'étendre à d'autres quartiers commerciaux de la ville (Bas Maréchal Leclerc, Sainte Clotilde Chaudron...). En matière d'animation, la Ville contribue au travers de son planning à hauteur de 195 000€.
- # **Organisation de plusieurs manifestations de proximité** : Marché de Nuit, Braderie de l'Océan, Marchés aux Fleurs et aux plantes...



- # **Soutien aux commerces affectés par la crise sanitaire** : Le conseil municipal a approuvé une exonération des redevances d'occupation durant 2 ans pour les établissements de type N particulièrement touchés par les conséquences de la Covid-19 tels que les restaurants, les bars, les cafés, les brasseries et les débits de boissons.

### Une administration exemplaire

**Revalorisation des équipements des agents municipaux** : Dans une approche orientée en faveur de l'économie circulaire, la ville de Saint-Denis a cédé une partie du matériel hors service des agents municipaux à des associations engagées pour le recyclage et la revalorisation. L'Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement (Adrie) s'est donc vue remettre des lots d'outils mécaniques de jardin, afin

de réparer et revaloriser 30 débroussailleuses, 23 souffleurs ainsi que d'autres tronçonneuses, tondeuses, ou encore atomiseurs. Dans un second temps, l'Adrie distribuera le matériel revalorisé à d'autres acteurs associatifs partenaires, à des collectifs de jardins partagés ou encore à des établissements scolaires.

**Initiatives au sein des Directions de la Mairie pour réduire les déchets internes :**

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme dès la fin 2021 à la DAUPHA, mutualisation de l'utilisation d'un photocopieur par la DSCI et la DI, élaboration d'une charte partagée sur l'utilisation à bon escient de l'imprimante, de la climatisation par la DI, etc.

**Recyclage de 150 postes de travail informatique** (PC et écrans) et de 98 photocopieurs par une entreprise réunionnaise spécialisée dans le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques au sein de la DSCI.

**FOURMIZE à la DEPECV** : La DEPECV a consulté l'entreprise FOURMIZE pour la mise en œuvre du tri sélectif dans les locaux (papier, plastique, verre, cartonnage). Cette jeune entreprise d'insertion spécialisée dans la gestion des déchets recyclables triés, a étendu son concept aux entreprises depuis 2020 et à ce jour aucune collectivité ne travaille avec elle. La Ville est donc la première collectivité à contracter avec elle et expérimente dans ses bureaux des gestes écocitoyens.

**Ramassage de pneus et de batteries usagées au sein des mairies annexes.** Les pneus sont déposés au centre de transit à la Jamaïque, tandis que les batteries sont récupérées par une société de recyclage.



# Saint-Denis, ville fraternelle engagée dans la réduction des inégalités et la lutte contre les discriminations

Les ODD prioritairement concernés :



Selon l'ONU, le développement durable, c'est également garantir une qualité de vie acceptable, un système équitable et l'épanouissement de chacun. Ainsi, il est primordial de lutter contre les inégalités et les discriminations et de favoriser la cohésion sociale, afin de créer une ville sociale, fraternelle et solidaire. Saint-Denis, aux côtés de ses partenaires, s'inscrit pleinement dans cette dynamique et met en œuvre des politiques inclusives, pour permettre à chaque dionysien, quel que soit son âge, son sexe ou sa situation sociale, de vivre et d'évoluer dans un environnement épanouissant.

## La lutte contre la précarité, une priorité

La ville s'est engagée dans une démarche volontariste afin d'accompagner les personnes les plus fragilisées par la crise économique et sociale.

- # **Création d'un prêt social et solidaire** pour les petits porteurs de projets dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, en partenariat avec le CCAS. Saint-Denis va ainsi permettre aux personnes porteuses de projets de développement d'activités sur le territoire communal, sans emploi, bénéficiaires de minimas sociaux et exclues des circuits bancaires traditionnels d'avoir accès à des prêts allant jusqu'à 2 500 € tout en bénéficiant d'un accompagnement social. Pour 2021, année d'expérimentation du dispositif, une enveloppe de 60 000 € est débloquée par la Ville.
- # **Signature d'une convention avec la Croix Rouge** afin de lutter contre la précarité et favoriser l'accès au droit dans les écarts. Au Brûlé, les familles dans le besoin pourront ainsi bénéficier, deux fois par mois, d'une distribution de colis alimentaire ainsi que d'une vente de vêtements à moindre coût.

## Un soutien à l'insertion professionnelle et pour l'accès à l'emploi

Saint-Denis s'attache également à soutenir et favoriser l'insertion des dionysiens en difficulté sur le marché du travail à travers plusieurs actions :

- # **Signature de plusieurs conventions de partenariat** avec la Chambre des Commerces et de l'Industrie de la Réunion, la Chambre des Métiers de l'Artisanat, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Pôle Emploi, la MDEN, Décathlon, Burger King...

**Focus** : Signature d'une Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion (MDEN). La ville, qui cherche à ce que la commande publique soit un levier de développement économique de son territoire, souhaite aux côtés de la MDEN amplifier les clauses sociales de ses marchés, mais aussi s'inscrire plus largement dans une stratégie d'insertion afin que les entreprises titulaires de ces mêmes marchés accompagnent et forment les dionysiens en voie d'insertion.

- # **Création et suivi de nombreux Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**, qui proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. En 2021, 26 ACI ont été lancés pour un total de 243 bénéficiaires.
- # **Mise en place de plusieurs ateliers** visant à accompagner l'insertion des participants et portant sur des thématiques diverses : atelier Français Langue Etrangère, Atelier parentalité, Atelier d'accompagnement socio-professionnel avec l'ALIE....
- # **Subvention d'une dizaine d'associations** pour l'animation d'actions d'insertion par le sport et la culture en hyper proximité.
- # **Organisation de multiples « Job Dating »** pour mettre en contact les recruteurs et les demandeurs d'emploi (Job Dating avec Décathlon, la CCI, la CMAR, etc).
- # **Accompagnement d'associations** comme l'ALIE, LAV, Bac Run, GLEM pour la mise en place de **Parcours Emploi Compétences (PEC)** qui permet aux publics les plus éloignés du marché du travail d'être formés.



## Une ville exemplaire dans l'inclusion des personnes en situation de handicap

La ville a fait le choix d'accompagner la thématique importante qu'est le Handicap. Elle s'engage pour sensibiliser les habitants à ces problématiques et pour permettre aux personnes concernées d'évoluer dans un cadre de vie adapté et de s'insérer sur le marché du travail :

- # **Signature d'une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHP)** lors du Conseil Municipal du 10 juillet 2021. Ce partenariat établi pour 3 années permettra à la Collectivité de renforcer ses actions en faveur du maintien des agents en situation de handicap dans l'emploi.

Le budget global des mesures qui seront entreprises s'élève à 1 030 044€, co-financés à hauteur de 55,04% par le FIPHFP.

- # **Instauration de la nouvelle commission d'accessibilité en juillet 2021** : elle se compose d'associations représentant les usagers en situation de handicap et de seniors investis dans une démarche de co-construction, dans le cadre d'ateliers réunissant les membres de l'équipe municipale et d'autres partenaires. Ainsi, l'ensemble des services, points d'accès et projets dionysiens seront passés à la loupe par les membres de la CCA afin de renforcer l'accessibilité de l'ensemble du territoire.
- # **Organisation de journées thématiques** telles que la Journée de l'Autisme ou la Journée Handi-Kapab
- # **Soutien à l'Association des socio-esthéticiens(nes) et socio coiffeurs (ses) de la Réunion (Un autre regard)** pour des actions promouvant la dignité notamment pour les personnes malades ou en situation du handicap.
- # **Installation de signalétiques "Si tu prends ma place, prends mon handicap"** en partenariat avec le Lions club Réunion Renaissance

## Une politique de lutte contre la fracture numérique

L'accès à la technologie étant aujourd'hui devenu quasiment indispensable, la ville de Saint Denis adopte des mesures visant à lutter contre la fracture numérique, qui touche aussi bien les familles les plus démunies que les seniors.

- # **Création d'un pass informatique** en partenariat avec l'Adrie. Il comprend l'achat d'ordinateurs de parcs renouvelés par des entreprises et des administrations et leur reconditionnement pour ensuite équiper les familles en difficulté, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Au total, ce sont 120 ordinateurs qui ont été distribués pour une valeur de 12 000€.
- # **Recrutement de plusieurs services civiques** investis de la mission de médiateurs numériques au sein des mairies annexes.
- # **Installation de 3 bornes Wi-fi en ville.**
- # **Financement d'associations** gérant 3 cyberbases au Chaudron (Run Action), aux Camélias et au Bas de la Rivière (Adrie).

## Saint-Denis s'engage pour l'égalité des sexes

- # **Mise en place du dispositif Fanm I bouge dan Kartié.** La ville de Saint-Denis, dans sa volonté de promouvoir le sport pour tous, a constaté que les mères s'occupant de leur foyer en journée restaient souvent à l'écart des pratiques sportives. Afin de toucher ce public, la commune a mis en place le dispositif « *Fanm I bouge dan kartié* », qui consiste à proposer des inscriptions directement dans les quartiers, au plus près de ces femmes parfois isolées. Un créneau de 2 heures hebdomadaires qui mixe activités sportives et culturelles leur est proposé.
- # **Lancement d'une campagne de communication « Histoires de femmes pour l'histoire »** dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, mettant en lumière 11 Dionysiennes pour célébrer à travers elles l'ensemble des femmes, leurs parcours et leurs réussites.



**Lutte contre les violences faites aux femmes** : La ville, au travers de sa Direction Santé Publique, a mené plusieurs actions en 2021 pour soutenir les victimes et prévenir la violence :

Offre d'outils pour développer les compétences psychosociales des femmes à travers un coaching thérapeutique sur les ateliers de self-défense féminine.

Mise en place d'un réseau d'associations d'accueil et de soutien aux femmes victimes de violences : ateliers d'écriture, de parole, peinture, coaching relooking...

Recensement de tous les acteurs qui agissent à l'échelle de Saint-Denis pour l'édition d'une plaquette afin de la diffuser aux professionnels de santé et aux associations.

# Saint-Denis, ville citoyenne encourageant la participation de chacun

Les ODD prioritairement concernés :



La ville de Saint-Denis est convaincue que le « vivre-ensemble » constitue la dynamique indispensable pour faire face aux enjeux sociétaux. Chaque dionysien peut ainsi apporter sa contribution pour une ville heureuse, innovante, réactive et solidaire. C'est pour donner la parole à chacun que la Ville de Saint-Denis s'est engagée fortement dans la démocratie participative : un processus qui permet aux habitants de partager leurs idées et de s'impliquer d'avantage dans la vie de leur territoire.

## L'implication des dionysiens encouragée

Permettre à chaque dionysien de contribuer à la vie de Saint-Denis semble essentiel pour bâtir une ville durable et citoyenne. C'est pourquoi la mairie a tenté durant l'année de développer un système de démocratie participative, basé sur le partage des idées et l'implication de chacun. À travers cette démarche d'hyper-proximité, la ville de Saint-Denis entend coller au plus près des réalités des quartiers. Il s'agit avant tout de permettre aux habitants de développer le faire-ensemble pour mieux vivre-ensemble. L'objectif est également de former les citoyens à la conduite et à la mise en place de projets, qui font sens et qui sont utiles au cœur de leurs propres quartiers.

- # **Mise en place de 4 « Comités d'Action Citoyenne »** (CAC) en septembre 2020 à titre expérimental : Saint Bernard à la Montagne, Académie des Camélias, Eudoxie Nonge au Chaudron, Philibert Commerson à la Bretagne. À ces premiers comités se sont ajoutés, en avril 2021, **10 nouveaux CAC** sur les secteurs suivants : Domenjod, Primat, Moufia, Sainte-Clotilde, Chaudron, Bellepierre, la Source, Bas de la Rivière, Centre-ville, Brûlé. Centrés sur des groupes scolaires, ces comités disposent d'un budget de 7 000 euros à utiliser sur de petits aménagements, des expositions ou pour des projets concrets d'amélioration du quartier. Chaque comité est différent et détermine librement son mode de fonctionnement.
- # **Création du « Conseil des Sages »** en juillet 2021. Ce conseil, constitué de seniors volontaires, aura pour rôle d'apporter des conseils, d'être une force de réflexion et de proposition et d'être un instrument de démocratie locale participative. Il pourra apporter des éclairages aux différentes instances municipales sur les différents projets intéressant la commune.
- # **Budget participatif** : Cette année, la ville innove en proposant aux dionysiens un nouveau moyen de participer au développement du Saint-Denis de demain. Ainsi, depuis l'ouverture de la plateforme en ligne le 11 octobre, les dionysiens peuvent déposer leurs idées de projet pour l'aménagement de leur ville. Ensuite, ces propositions seront étudiées par les services de la ville qui sélectionneront celles qui sont réalisables, et qui seront soumises au vote de tous les habitants puis à

l'approbation du Conseil Municipal. Un budget de 1,5 millions d'euros est attribué pour les projets qui seront retenus.



## Soutenir les associations

Les nombreuses associations existantes sur le territoire de Saint-Denis contribuent grandement au dynamisme de la ville. La mairie s'attache donc à soutenir le tissu associatif dionysien :

En 2021, 21 922 628 € de subventions ont été consacrés aux associations de la ville

La ville de Saint-Denis met à disposition des associations dionysiennes 208 locaux à titre gratuit.

### Répartition des subventions aux associations par thématique en 2021 :

Thématique	Montant en €
<b>Culture</b>	985 000
<b>Éducation Populaire</b>	1 589 500
<b>Handicap / Intégration</b>	110 600
<b>Insertion</b>	4 455 715
<b>Politique de la Ville</b>	740 000
<b>Logement social</b>	60 000
<b>Petite Enfance</b>	865 740
<b>Prévention</b>	2 377 500
<b>Santé</b>	28 000
<b>Éducation</b>	2 312 448
<b>Caisse des écoles</b>	6 330 000
<b>Sport</b>	1 805 275
<b>Seniors</b>	262 850



# Saint-Denis, ville ambitieuse visant l'épanouissement et le bien-être de tous

Les ODD prioritairement concernés :



Parmi les objectifs principaux de la ville de Saint-Denis, il y a l'épanouissement de tous les dionysiens, condition essentielle au développement durable. Cela passe par une offre culturelle et sportive diversifiée, ou encore par le soutien à toutes les générations. Ces axes ont un point commun : offrir à tous une belle qualité de vie, au sein d'une ville agréable et accueillante, adaptée à tous.

## Un soutien aux dionysiens de tous âges

### ► Saint-Denis s'engage pour sa jeunesse

Saint-Denis oeuvre pour la réussite de la jeunesse dionysienne, en assurant aux élèves de bonnes conditions de travail, en soutenant les jeunes en difficultés et en les accompagnant de leur entrée dans le monde scolaire jusqu'à l'insertion professionnelle. Deux projets phares sont menés dans ce sens par la municipalité :

# **Le « Plan Ambition Jeunesse »** : élaboré avec la participation de près de 70 partenaires jeunesse, ce plan s'inscrit dans la continuité du « Plan Éducatif Global » mené lors de la précédente mandature. Il s'adresse aux jeunes dionysiens de moins de 30 ans, qui représentent pas moins de 45% de la population de la ville, et repose sur 5 piliers :

- Chaque jeune a le droit au bonheur
- Chaque jeune doit disposer d'un égal accès au droit
- Chaque jeune doit pouvoir s'engager en tant que citoyen
- Chaque jeune doit trouver sa place dans la vie active
- Pour bénéficier de chacun de ces droits, chaque jeune doit pouvoir se déplacer facilement



- # **Le projet « École du Bonheur »** : L'ambition de la Ville pour la Jeunesse prend une nouvelle dimension cette année, avec le lancement du projet «École du bonheur». Un projet innovant plaçant le bien-être de l'enfant au cœur des projets éducatifs afin de l'accompagner dans son développement personnel et vers une citoyenneté accomplie. Centré sur l'école primaire, ce projet éducatif porté par un comité de pilotage composé d'un large panel d'acteurs de l'éducation (allant des professionnels de l'Éducation Nationale aux associations de défense de l'enfance en passant par les professionnels de santé) a un objectif phare : le bonheur des enfants dionysiens.

Tout au long de l'année 2021, plusieurs actions innovantes s'inscrivant dans ces projets ont donc été menées :

- # **Remise du titre de « Ville Amie des Enfants » par l'UNICEF** : Saint-Denis, qui s'engage depuis 2008 à faire de l'école primaire une priorité de l'action publique de la collectivité, s'est vu décerner le titre de Ville Amie des Enfants par l'UNICEF pour la période 2020-2026. Par ce titre, la ville s'engage à : assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale en accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ; lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'équité ; permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune du territoire ; développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant ; nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.
- # **Mise en place d'une prestation solidaire jeune étudiant** dans le cadre de la crise de la Covid-19, qui a particulièrement touché les étudiants en situation de précarité. Le budget s'élève à 250 000€.
- # **Lancement du dispositif « Pass'Animation »** : La Ville de Saint-Denis, avec l'aide du tissu associatif, du Comité Régional des Associations de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (CRAJEP), de la Société Publique Locale « Oser Pour l'Éducation » (SPL Opé) et le financement du Pôle Emploi, a permis à 26 jeunes de bénéficier d'un parcours de formation en vue de décrocher leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA) en Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Le dispositif « Pass'Animation », actuellement en expérimentation, a vocation à s'élargir, en ciblant de nouvelles missions de bénévolat, de nouvelles thématiques de professionnalisation et de nouveaux profils de jeunes.
- # **Recrutement de services civiques** : Dans le cadre de sa campagne de recrutement de jeunes volontaires au service civique, la mairie a organisé la tenue d'un speed-dating du 31 août au 1er septembre 2021 à la NORDEV, mobilisant l'équipe municipale et les partenaires jeunesse. Au total, cette année, 317 jeunes ont été retenus pour



effectuer un panel de 16 missions concernant divers domaines d'action (environnement, éducation, médiation auprès des publics fragiles, accompagnement

**SERVICE CIVIQUE**  
**2021/22**

*Mon pass' citoyen  
vers l'avenir*

**DERNIÈRES PLACES** sans inscription  
**DISPONIBLES**

**Participe au speed dating**  
**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021**  
Parc des expositions  
NORDEV

**16-30 ANS**

SERVICE CIVIQUE  
UN TRAVAIL DE BIEN

SAINT-DENIS

Ministère de l'Éducation Nationale  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

social et numérique, sport, santé...). Ce parcours de volontariat se veut être un accompagnement à l'orientation et à la poursuite du parcours professionnel de ces jeunes dionysiens.

- # **Financement de 300 contrats d'insertion**, permettant aux jeunes d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle en participant à des chantiers contribuant aux dynamiques de développement durable de la ville (préservation du patrimoine, production de vélos électriques, jardins potagers...)
- # **Mise en place d'une licence sportive solidaire**: Ce dispositif s'adresse aux jeunes dionysiens de 2 à 11 ans dont les familles auraient du mal à financer les licences sportives de leurs enfants. Un montant de 30€ sous forme d'un bon coupon sport par enfant pour l'année 2021 a été distribué à 2500 bénéficiaires par le CCAS. Ce système sera élargi de manière progressive à 9 750 enfants.
- # **Réévaluation de la grille tarifaire pour les activités extra et périscolaires** afin de garantir une équité sociale à l'ensemble des familles de la commune. Depuis le début de l'année scolaire 2021-2022, le niveau de ressources et le nombre de personnes composant le foyer sont les indicateurs majeurs pour proposer une tarification plus adaptées aux revenus des foyers.
- # **Distribution d'agendas** aux écoliers de Saint-Denis lors de la rentrée scolaire 2021, réalisés par les élèves eux-mêmes en suivant la thématique du Bonheur.
- # **Renouvellement du dispositif « Silence, on lit »** pour la période 2021-2023 : Expérimenté dans plusieurs écoles de la Ville durant plusieurs mois, ce projet consistait à offrir aux jeunes élèves des livres neufs, d'actualité, adaptés à leurs goûts. En renouvelant son partenariat avec l'Etat, la Ville s'engage à étendre ce dispositif à tous les établissements primaires du territoire dionysien.





- # **Edition 2021 des Vacances Educatives en Pied d’Immeuble (VEPI)** : ce dispositif consiste à proposer aux enfants à proximité de leur domicile des journées composées de temps d’apprentissage et de temps d’activités culturelles, sportives et de loisirs. Les VEPI de cette année avaient pour objectif de sensibiliser les jeunes enfants à l’importance de mieux consommer afin de préserver les ressources de la terre. Au total, 20 quartiers et 750 enfants étaient concernés, pour un budget de 220 000€.

► **Saint-Denis s’engage pour ses seniors**

- # Organisation d’une « **Marche Bleue** » dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Ce rendez-vous a réuni les personnes âgées et associations sportives pour une marche collective et conviviale le long du littoral.



**Le bien-être par la promotion du sport et de la santé**

Selon l’ONU, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge sont des conditions essentielles au développement durable. Saint-Denis s’inscrit dans cette optique en encourageant la pratique du sport pour tous et en œuvrant pour la sensibilisation aux enjeux de santé :

► **La pratique du sport encouragée**

- # **Candidature de Saint-Denis au label « Ville active et sportive » 2022-2024** : ce label a pour objet de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes dans le but de promouvoir l'activité physique et sportive accessible au plus grand nombre. Saint-Denis a obtenu le label de niveau 2 durant l'édition 2018-2019, label qui a été prorogé pour l'année 2020. Cette année, la Ville souhaite s'inscrire dans une démarche pérenne et augmenter sa notation, en candidatant au prochain label pour les trois années à venir, et en mettant en avant ses actions innovantes : Savoir nager, Sport loisirs, Elle est Sport, Femme debout, Nout Kartié sport bien, ainsi que son parc d'équipements sportifs territorialisés.
- # **Inauguration de plusieurs sites sportifs** : piste de BMX François Pépin à Champ Fleuri, aire de fitness au Moufia...



- # **Organisation d'une journée « Sport en Famille »** proposant aux petits et grands des stands d'animation et d'initiation à différents sports.



► **La santé publique au cœur des préoccupations**

L'équipe municipale de Saint-Denis, dans le cadre de sa nouvelle mandature, donne une place importante au bien vivre ensemble. Dans cette optique, une nouvelle Direction Générale Ville Fraternelle a été créée, regroupant 4 directions dont celle de la Santé Publique. En partenariat avec les autres acteurs territoriaux, elle s'est donc mobilisée tout le long de l'année 2021 pour répondre aux nombreux enjeux de santé publique.

- # **Mise en place du projet Kultiv Nout Santé** qui vise à promouvoir auprès de 900 écoliers du quartier PRUNEL l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé et adaptés pour tous. L'enjeu est de prévenir de l'obésité et du diabète, en sensibilisant la population à l'importance d'une alimentation équilibrée avec des ateliers d'éducation nutritionnelle.
- # **Pilotage des opérations Netoy Nout Vil**, dont le but est d'améliorer la propreté des rues et de prévenir la propagation de la dengue tout en sensibilisant la population aux enjeux du recyclage des déchets. Cette année, 2 éditions ont eu lieu, en juin et en septembre.
- # Accompagnement de l'OMS de Saint Denis pour la **labellisation de la Maison Sport Santé** début 2021. Cette Maison a pour but d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit leur âge.
- # **Mise en oeuvre du programme Zarboutan** pour le soutien à la parentalité, destiné aux familles avec des enfants de 6 à 11 ans : l'enjeu est de développer et de renforcer les relations parents-enfants pour améliorer au quotidien la communication au sein de la cellule familiale.
- # **Lutte contre la Covid-19** avec des actions de sensibilisation aux gestes barrières, la mise en place de centres de dépistage en partenariat avec l'ARS et les laboratoires...
- # **Accompagnement et valorisation d'associations de malades**, notamment lors de l'Opération « Éclairage de la façade de l'Ancien Hôtel de Ville » et l'organisation d'Octobre Rose contre le cancer du sein (la ville a déployé des illuminations, décoré 3 portions de routes du centre-ville de parapluies roses, paré les mairies annexes d'un mat et d'un drapeau rose...).
- # **Soutien de la Ville de St Denis dans la lutte contre la maladie « Alzheimer » par la plantation symbolique d'un arbre « le bauhinia »** entouré de plusieurs espèces arbustives et ornementales sur le parterre de la zone du cœur vert familial de la Médiathèque : Organisée le 21 septembre, **la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer** est un événement unique aux vocations multiples : sensibiliser l'opinion publique, interpeller les médias, alerter les pouvoirs publics ou encore valoriser les actions que mènent les associations départementales à destination des personnes malades et des familles. Ce bauhinia a pour objet de marquer la vie et son développement face à une maladie neuro dégénérative.

## Un accès à la culture pour tous

- # **Lancement des travaux pour la réhabilitation du chalet du Brûlé** et la création d'un centre d'interprétation. L'objectif est d'offrir un lieu de culture dans les hauts de Saint-Denis ouvert à tous, tout en préservant la biodiversité des lieux.
- # **Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de la Culture** pour élaborer et financer des plans d'actions en faveur du développement de la lecture avec le souci de toucher en priorité les populations et les territoires les plus éloignés de la lect